

Un tournant! La grève de 1976 Entrevue avec Joël de la Noüe

Marc Vallières and Yves Beauregard

Number 72, Winter 2003

L'Université Laval : phare du fait français d'Amérique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7436ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

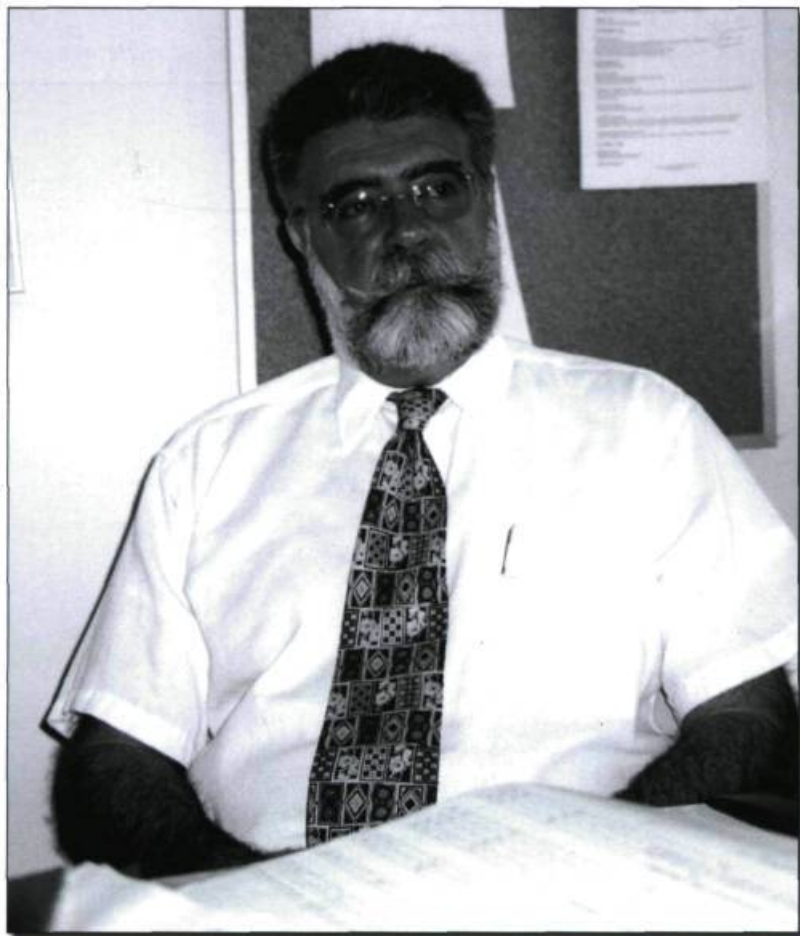
[Explore this journal](#)

Cite this article

Vallières, M. & Beauregard, Y. (2003). Un tournant! La grève de 1976 : entrevue avec Joël de la Noüe. *Cap-aux-Diamants*, (72), 72–75.

UN TOURNANT! LA GRÈVE DE 1976

ENTREVUE AVEC JOËL DE LA NOÛE



Joël de la Noüe dans son bureau du Pavillon des sciences de l'éducation. Photographie : Yves Beauregard, 2002.

■ PAR MARC VALLIÈRES
ET YVES BEAUREGARD

Yves Beauregard : Joël de la Noüe, qu'est-ce qui vous préparait à vous retrouver dans l'action syndicale et au cœur de la grève de 1976?

Joël de la Noüe : Rien de particulier, si ce n'est que j'avais en mémoire le souvenir de mon père qui est décédé alors que j'avais 11 ans et qui avait contribué à fonder le syndicat des pilotes de ligne à Air France. Je me suis dit, il y a peut-être un réflexe qui correspond à des sentiments profonds. Je dois dire que j'étais un peu surpris, je m'étais engagé dans différentes initiatives de types commu-

nautaires, la fondation de CKRL-FM ou encore à titre de secrétaire-trésorier de l'Association des professeurs de l'Université Laval qui était alors dirigée par Louis O'Neil. Certains professeurs souhaitaient que l'association s'engage dans la voie du syndicalisme, ce qu'elle n'a pas voulu faire comme groupe. Toutefois, elle a prêté volontiers certains de ses militants pour lancer cette initiative. Et pour diverses raisons, il semble bien que j'avais autant de sympathie réciproque dans le milieu des sciences dures et dans celui des sciences humaines et c'était de nature à faciliter l'émergence d'un mouvement qui devait intéresser tout le campus. Je sais qu'*a posteriori*, il y a des gens de lettres qui m'ont dit qu'ils appréciaient beaucoup à l'époque les textes qu'on pouvait leur servir. C'est le faisceau de tous ces petits détails qui fait qu'on se retrouve dans le feu de l'action et on est le premier surpris. Je pense qu'il n'y avait absolument rien de prémédité si ce n'est que le fait que je me sois consacré en partie à l'Association des professeurs démontrait un certain souci de service à la collectivité.

Marc Vallières : Quels étaient les origines et les enjeux du conflit de 1976?

J.D.L.N. : Le conflit de 1976 avait une triple origine. Premièrement, il y eut un constat de la part des professeurs : l'institution, qu'ils estimaient être la leur, leur échappait à certains égards. Ils n'avaient pas vraiment le pouvoir de l'orienter de façon déterminante étant donné qu'à l'époque les professeurs n'étaient pas majoritaires au Conseil universitaire et que les doyens possédaient un pouvoir considérable. La deuxième cause qui a un petit peu mis le feu aux poudres, c'était le non-renouvellement de contrat, ou le congédiement, de plusieurs professeurs en particulier à l'École des arts visuels et à la Faculté de philosophie. La troisième, c'est qu'il y avait une espèce d'omerta qui était vraiment présente, à savoir, qu'un collègue ignorait à peu près tout des conditions de travail de son voisin et que les contrats d'engagement se négociaient de gré à gré entre les doyens et les nouveaux professeurs. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que pour les mêmes com-

pétences, les mêmes expériences, il y avait un écart salarial du double et même du triple entre les professeurs masculins et leurs collègues féminins. Il y en a une quatrième qui a trait à l'environnement global, c'est qu'à l'époque, la CEQ était passablement militante. Il y avait des présidents très proactifs pour la défense des droits des enseignants. Sans que les professeurs de l'université se sentent au départ, dans les mêmes conditions que les enseignants du secondaire et du primaire, il y avait quand même en filigrane, des forces externes comme le ministère de l'Éducation, qui risquait de faire subir le même sort à tout le monde dans le milieu de l'éducation. D'ailleurs, il n'est pas surprenant d'avoir retrouvé certains anciens militants de la CEQ qui étaient devenus professeurs à l'Université Laval. Bref, ce qu'on appelait en rigolant notre «bout gauche», était très actif dans le mouvement syndical de Laval à l'époque.

Y.B. : Pourquoi Laval avait tant tardé à accepter la syndicalisation de ses professeurs?

J.D.L.N. : Il y a probablement des déterminants sociologiques qui m'échappent. Il n'y a pas de doute que nous n'étions pas dans la métropole et nous n'avions pas comme voisins immédiats, comme c'était le cas pour les professeurs de l'Université de Montréal, les gens de l'UQAM qui étaient jugés comme beaucoup plus progressistes. Nous ne baignions pas dans cette atmosphère d'ébullition sociale. Nous étions beaucoup plus calmes ici à Québec. Il faut dire que nous sortions d'une tradition très cléricale à l'université.

M.V. : Dans le cadre de ce militantisme syndical à l'échelle de la province, il est un peu surprenant que cela ait pris à Laval une telle ampleur, que l'affrontement ait été si lourd alors que dans d'autres universités il y a eu des conflits, mais pas avec une telle profondeur.

J.D.L.N. : Il y a sûrement plusieurs causes à cela! Il y a deux explications qui convergent. La première, c'est que le déclenchement même de la grève, le 7 septembre, a tellement pris par surprise la direction universitaire de l'époque et qu'elle a été déboussolée pendant assez longtemps pour que la grève qui, dans l'esprit de la grande majorité, ne devait durer qu'un jour ou deux ou trois, perdure aussi longtemps. La deuxième, c'est qu'il y a eu dès le départ une adhésion assez massive à l'idée même du syndicat de professeurs. À l'époque, il ne faut pas oublier que cela se heurtait à une résistance dans l'esprit des gens, par ailleurs très bien intentionnés, qui ne se sentaient politiquement pas menacés, mais ils



avaient une certaine réticence à embarquer dans un mouvement qui dans l'idée de plusieurs s'assimilait à des mouvements d'ouvriers, de contestations, de revendications, etc. Pour d'autres, c'était l'aspect corporatif qui pouvait jouer. Donc, ils s'en méfiaient. À l'époque, on a essayé de marier, non pas de force, mais à coups d'arguments, la gauche en l'incitant à ne pas pousser trop fort et la droite, en lui demandant de ne pas quitter le syndicat ou de chercher à créer d'autres syndicats parallèles, ce qui a été tenté sans succès d'ailleurs! Il y avait une cohésion malgré des tensions extrêmes. Elle se traduisait par la présence très nombreuse des professeurs aux assemblées. Alors ces deux causes-là ont fait, qu'au lieu de durer deux ou trois jours comme on pouvait l'imaginer, la grève a duré plusieurs mois. Il y a littéralement eu un vent de panique qui a secoué l'administration. Cette dernière a fait des choix que je trouve un peu malheureux, rétrospectivement. Même à l'époque, aller se loger à l'Auberge des Gouverneurs, cela annonçait les couleurs.

M.V. : Finalement, il y a eu l'intervention des médiateurs.

J.D.L.N. : Cela a été un point tournant. D'ailleurs, c'est ce qui a permis de débloquer la situation. Le médiateur, David Soberman (doyen de la Faculté de droit de l'Université Queen's) a eu un mérite extraordinaire à naviguer entre les deux parties. Il était également bien articulé sur le plan intellectuel et possédait une bonne connaissance du milieu universitaire, alors qu'il ne maîtrisait pas le français d'une façon parfaite. On pouvait lui

■ Signature de la convention collective entre le SPUL et l'université : le recteur Larkin Kerwin et Joël de la Noüe, président du SPUL. Photographie : Marc Lajoie. (Division des archives de l'Université Laval).

parler en français, mais lui nous parlait en anglais. Pendant un mois, il a fait une vie de dingue à naviguer entre deux chambres qui devaient être également enfumées.

Y.B. : Est-ce que la personnalité du recteur de l'époque, Larkin Kerwin, a pu jouer?

J.D.L.N. : Je pense qu'il devait se sentir un petit peu désarmé, mal à l'aise dans ce contexte-là, parce que la perception que j'ai de Kerwin, c'est que c'était un homme qui estimait à juste titre avoir une pensée très droite, très juste, très équitable. Il n'y a pas de doute que sur le plan humain, ce n'était pas un exploiteur, un bourreau. Je pense qu'il ne comprenait pas la nouvelle dynamique des rapports de force qui existaient, qu'il y ait eu syndicat ou pas. Je pense qu'il était un peu perdu dans tout cela parce que sa bonne volonté se heurtait tout le temps à des analyses de réalité qu'il ne pouvait pas appréhender facilement. C'était le prototype même du professeur, d'ailleurs un excellent pédagogue. Il était très apprécié de ses étudiants et il ne voyait pas pourquoi il fallait changer ce système d'harmonie, pour un système où il allait y avoir nécessairement des confrontations.

M.V. : Est-ce que le syndicat n'était pas lui-même surpris de l'ampleur des appuis des professeurs?

J.D.L.N. : Les responsables syndicaux étaient très certainement très heureux de l'issue. Je pense que le recrutement s'est fait parce que, dès le départ, nous avons eu des collègues très estimables qui étaient connus dans leurs domaines, des chercheurs, des pédagogues, etc., qui ont adhéré au syndicat. Cela a été une des manifestations les plus importantes

que de voir des gens qui s'ignoraient, qui ne se connaissaient pas, se rendre compte qu'ils faisaient partie de la même barque et ramaient tous dans le même sens. Je suis intimement convaincu que cela a facilité la reconnaissance de certaines facultés qui n'étaient pas considérées comme étant sur le même pied que les autres.

Y.B. : Si on en vient à la conclusion de 1976, qu'est-ce que le syndicat gagnait?

J.D.L.N. : Le syndicat a gagné sur toute la ligne. D'ailleurs, il y avait une caricature cruelle dans *Le Soleil* très peu de temps après la conclusion de l'entente avec le recteur Kerwin en haillons qui tirait un char romain sur lequel j'étais aux rennes avec un fouet dans les mains. C'était la perception qu'on avait de l'extérieur de l'issue du conflit. La perception de l'extérieur rejoignait la nôtre à savoir qu'on avait gagné pratiquement sur tous les points. D'abord, il y a eu une entente quant aux règlements des suspensions ou des congédiements, il y a eu un règlement très satisfaisant sur la gouverne interne à l'échelle des départements avec la création des assemblées et la participation reconnue officiellement des professeurs. Donc, sur le plan de la gestion interne, cela a clarifié beaucoup de choses et évidemment cela a enlevé un certain pouvoir aux directeurs de départements et surtout aux doyens et c'est une autre chose, je pense, sur laquelle, on a bien agi en décrétant que même si les directeurs de départements étaient des collègues qui pouvaient à terme revenir dans le rang, on devait les considérer comme étant des représentants de l'employeur et non pas comme faisant partie du corps professoral. Je pense que c'est une distinction qui était assez fondamentale sur le plan de la régie interne. Ensuite, il y a eu un gain considérable sur le plan de la structure de l'échelle des salaires. Il n'y en avait pas auparavant. On a opté pour une échelle qui s'appliquait à tout le monde en fonction des rangs universitaires. Cette échelle clarifiait beaucoup la situation et évitait de petites négociations de gré à gré qui se faisaient auparavant. Cela a amélioré le sort des professeurs féminins de façon considérable. Je suis intimement convaincu que si l'Université Laval est en train de redresser avec un certain succès la barre de l'équité dans l'engagement des professeurs féminins et masculins, c'est certainement parce qu'il n'y a plus de discrimination de cette nature. Si cette discrimination avait persisté, je suis sûr que l'université serait à 95 % masculine. Cela a eu un effet à long terme, on ne peut trouver d'autres causes au redres-

Scène de piquetage devant le pavillon Charles-De Koninck, début de l'automne 1976. Diapositive d'Esther Déom, présidente du SPUL. (Collection privée).



sement de la situation. Le syndicat n'a pas été étranger à cette sensibilisation à une situation.

M.V. : Cela a créé un contexte de relations entre les professeurs et les autorités de l'université complètement différent.

J.D.L. N. : Tout à fait, les démarches individuelles, occultes, même parfois anonymes – ce qui semble ridicule maintenant – existaient en 1976. Il fallait négocier pour obtenir que dans le dossier des professeurs ne paraissent pas des lettres anonymes. On a évolué avec le temps. Avec la société actuelle, cela aurait été catastrophique de ne pas le faire.

Y.B. : Aujourd'hui, les professeurs sont reconnus pour leur indépendance intellectuelle. Cette situation enviable découle-t-elle des bénéfices de cette grève-là, est-ce que cela a consolidé la situation?

J.D.L. N. : Voilà un des chevaux de bataille de ce conflit! Un point où l'on voulait mettre des efforts, c'était celui de la liberté universitaire. Une des conséquences, c'est que si l'on accepte ce principe de liberté, il faut qu'il y ait des modalités qui permettent de le respecter et, parmi ces modalités, il y a celle de la permanence dans les postes. Donc, il était important d'assurer que le professeur, même lorsqu'il n'était pas encore permanent, puisse tabler sur une entente noir sur blanc convenue entre les parties, pour le cas échéant, contester une décision négative, quant à son agrégation, c'est-à-dire sa permanence. Cela a été absolument capital, on a passé beaucoup de temps à la table des négociations à essayer de clarifier cette question de liberté universitaire et ses conséquences. Cela a été un des très gros points. Initialement, c'est celui qui ralliait probablement le plus les professeurs sans hésitation.

M.V. : Est-ce qu'on peut conclure en disant que la vie universitaire actuelle est le résultat de ce qui a été acquis, conquis?

J.D.L. N. : Il existait une vie universitaire avant. Je suis sûr que depuis 25 ans, l'Université Laval a pu se développer parce qu'elle a eu un cadre dans lequel les professeurs se sentaient à l'aise et que l'administration appréciait aussi. Après coup, je suis sûr que les administrateurs ont été bien heureux d'avoir un cadre sur lequel ils pouvaient s'appuyer pour prendre leurs décisions en sachant que, s'ils allaient dans certaines directions, ils se heurteraient à des contestations par des griefs.

Y.B. : Si on en revient à vous, Joël de la Noüe, quelles ont été les suites de la grève de 1976?

J.D.L. N. : Ce que je trouve cocasse, c'est que pendant ces 25 dernières années, je n'ai pu être membre du Syndicat des professeurs que durant un ou deux ans. Le reste du temps, j'ai été administrateur et on avait décidé de les virer de l'unité syndicale. Ce fut le cas pour d'autres. Tout ce que l'on peut espérer, c'est qu'ils l'aient fait dans le but de servir la collectivité et non pas de bâtir une carrière. Je n'ai pas le sentiment d'avoir développé de réflexes anti-syndicaux. Il faut dire que j'ai occupé des postes d'administrateurs qui n'avaient rien à voir avec la gestion de l'université. Même si j'ai été directeur de département, je n'ai pas ouvert une seule fois la convention collective. Il reste quand même une certaine dose de bon sens qui persiste à l'université! Pas de gros bon sens! ♦

Cette entrevue a été réalisée le 29 août 2002 au bureau de Joël de la Noüe à l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Numéro spécial du XX^e anniversaire. *Le Spultin*. «Le SPUL 1975-1995 : déjà vingt ans d'histoire», 20 p.

Louise Pettigrew. *Une histoire de solidarité syndicale. Les 25 ans du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (1974-1999)*. Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, 1999. 168 p.

Scène de piquetage devant le pavillon Charles-De Koninck, début de l'automne 1976. Diapositive d'Esther Déom, présidente du SPUL. (Collection privée).

